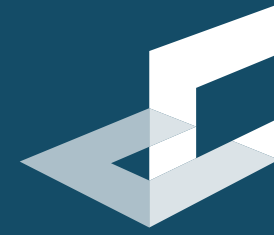


# Guide pratique de rédaction d'une politique d'écoresponsabilité



**COMPÉTENCE  
CULTURE**

COMITÉ SECTORIEL DE  
MAIN-D'ŒUVRE EN CULTURE



# Table des matières

<b>Introduction</b>	<b>4</b>
<b>1. Pourquoi se doter d'une politique d'écoresponsabilité?</b>	<b>5</b>
<b>2. Comment nommer ma politique?</b>	<b>7</b>
<b>3. Quel contenu inclure dans ma politique d'écoresponsabilité?</b>	<b>12</b>
3.1 Contexte	14
3.2 Définitions	16
3.3 Principes directeurs	17
3.4 Champs d'application et portée	19
3.5 Orientations et axes	21
3.6 Structure et responsabilité	24
3.7 Suivi et reddition de compte	26
3.8 Entrée en vigueur	27
<b>4. Comment mobiliser mon équipe dans le processus de rédaction de ma politique?</b>	<b>28</b>
<b>5. Une fois ma politique d'écoresponsabilité rédigée?</b>	<b>30</b>
5.1 Décliner votre politique en plan d'action détaillé	32
5.2 Communiquer votre politique à vos parties prenantes	33
5.3 Réviser et suivre les résultats	34
<b>6. Conclusion</b>	<b>35</b>

# Comment utiliser ce guide

Ce guide suit exactement la structure du gabarit de politique. Pour chaque section, vous trouverez :



**Ce qu'il faut faire**



**Des exemples concrets**



**Des questions  
à se poser**

## Conseil

Ouvrez votre document Word en parallèle et remplissez au fur et à mesure.

# Introduction

Le présent guide a été élaboré par le Conseil québécois des événements écoresponsables (CQEER) pour Compétence culture. Il vise à accompagner les organismes du secteur dans la rédaction d'une politique d'écoresponsabilité.

Conscient des enjeux environnementaux et sociaux liés à ce secteur d'activité, Compétence Culture souhaite encourager une transition écologique au sein du secteur, mais aussi promouvoir une culture de la durabilité qui résonne avec les valeurs artistiques et citoyennes.

**Pourquoi se doter  
d'une politique  
d'écoresponsabilité?**

**1**

Définir une politique d'écoresponsabilité est un acte stratégique pour toute organisation souhaitant agir de façon cohérente et crédible.

Il s'agit d'une déclaration écrite qui **formalise les engagements** et **sert de repère pour toutes les décisions, internes comme externes.**

Elle permet de mobiliser l'équipe, d'aligner les partenaires et de sensibiliser les parties prenantes aux priorités de l'organisation.

Une politique bien structurée **renforce la crédibilité et le leadership de l'organisation.** Elle sert de référence pour l'élaboration des plans d'action, la mesure des progrès et la communication des résultats.

**Comment nommer  
ma politique?**

**2**

**Le titre d'une politique est stratégique, car il en détermine la portée, le ton et les attentes. Le choix retenu guidera directement le champ d'action et les orientations de la politique, assurant ainsi la cohérence de l'organisation et la mobilisation de ses équipes autour d'un cadre commun.**

**Voici quelques options et leurs implications :**

## Politique d'écoresponsabilité

Ce terme est souvent utilisé pour désigner une politique axée sur les pratiques permettant à une organisation d'adopter un fonctionnement plus écoresponsable. Il est toutefois important de noter que la définition d'« écoresponsabilité » peut varier selon les sources et les contextes. Il est donc essentiel de définir clairement cette notion en interne afin d'assurer la compréhension et l'adhésion des employé-es et partenaires.

- Certaines définitions se concentrent principalement sur la réduction des impacts environnementaux (ex. : gestion des matières résiduelles, réduction de l'empreinte carbone, consommation responsable). Si cette approche est choisie, les orientations de la politique se concentreront essentiellement sur l'environnement.
- D'autres définitions établissent un lien entre l'écoresponsabilité et les piliers du développement durable (environnemental, social et économique). Dans ce cas, la politique pourra intégrer des orientations à la fois environnementales et socio-économiques, offrant une approche plus globale et stratégique.

# Politique de développement durable

Cette appellation, fréquemment utilisée dans différents secteurs, englobe les dimensions environnementales, sociales, économiques et de gouvernance. Elle convient bien aux organisations souhaitant adopter une approche stratégique, transversale et globale de la durabilité.

- La notion de développement durable peut être comprise différemment selon les contextes : certains y voient un cadre structurant et complet, tandis que d'autres la perçoivent comme trop vaste, abstraite ou difficile à traduire en actions concrètes.
- Si ce titre est choisi, il est essentiel de clarifier en interne la compréhension commune du concept. La politique devra préciser les dimensions du développement durable visées et la manière dont elles seront traduites en orientations et actions concrètes, afin que la démarche soit crédible, mobilisatrice et véritablement opérationnelle.

# Politique de transition socioécologique

Ce type de politique vise à transformer durablement l'organisation elle-même, ses pratiques, ses processus et ses comportements, en intégrant des objectifs sociaux, culturels et environnementaux. Elle convient particulièrement aux organisations qui souhaitent affirmer un rôle de leader dans la transition vers un modèle plus durable et équitable.

- Le terme « transition socioécologique » reflète un engagement à dépasser les actions ponctuelles pour réformer la structure, les processus et la culture de l'organisation, afin de provoquer une transformation systémique et durable, touchant l'ensemble des parties prenantes.
- Si ce titre est choisi, il est important de définir clairement ce que la transition implique concrètement: quels changements sont prioritaires, sur quel horizon de temps, et comment les efforts seront-ils coordonnés?

# Politique environnementale

Ce type de politique vise principalement la réduction de l'empreinte écologique et la protection de l'environnement. Elle convient aux organisations qui souhaitent concentrer leurs efforts sur les pratiques environnementales.

- Le nom de la politique est simple et facile à comprendre pour tous les membres de l'organisation et pour les partenaires externes. La politique pourra rester focalisée sur l'environnement et ne pas inclure systématiquement les dimensions sociales ou économiques, ce qui permet d'avoir des orientations très concrètes et opérationnelles pour l'équipe.
- Si cette option est retenue, il est essentiel de définir l'étendue des actions environnementales couvertes (ex. : consommation d'énergie, gestion des matières résiduelles, transport durable, approvisionnement responsable).

**Le choix du titre doit refléter la culture de l'organisation, son niveau de maturité en matière de durabilité et l'ampleur des ambitions de la politique, afin d'assurer cohérence, compréhension et engagement de toutes les parties prenantes.**

Quel contenu inclure  
dans ma politique  
d'écoresponsabilité?

3

**Rédiger une politique d'écoresponsabilité peut être un exercice complexe : elle nécessite la collaboration des parties prenantes internes afin d'assurer la cohérence, favoriser l'adhésion de tous et orienter les décisions de manière partagée.**

**Pour vous guider, une politique complète comprend généralement les sections suivantes :**

- 3.1 Contexte
- 3.2 Définitions
- 3.3 Principes directeurs
- 3.4 Champs d'application et portée
- 3.5 Orientations et axes
- 3.6 Structure et responsabilité
- 3.7 Suivi et reddition de compte
- 3.8 Entrée en vigueur

Chaque section est ensuite expliquée ci-dessous, avec une description de son contenu, des questions à poser en équipe pour orienter la réflexion et l'écriture, ainsi que des exemples de rédaction.

Ce qu'il faut faire



## 3.1 Contexte

Cette section présente le cadre général et les motivations qui poussent l'organisation à se doter d'une politique d'écoresponsabilité. Elle permet de relier la mission et la vision de l'organisation à sa volonté d'agir de manière responsable et durable. Si des engagements en matière d'écoresponsabilité ont déjà été pris par le passé, ils peuvent également être mentionnés ici pour montrer la continuité et l'évolution de votre démarche.

### Questions à se poser



- Quel est le lien entre votre mission d'organisation et cette politique? Pourquoi souhaitez-vous adopter une politique écoresponsable?
- Où en êtes-vous actuellement dans vos pratiques écoresponsables ou de développement durable?
- Quels bénéfices attendez-vous de cette politique pour votre organisation et vos parties prenantes?

Ce qu'il faut faire



## 3.1 Contexte

## Exemples



**Lien entre sa mission et la politique :** *L'épanouissement des individus étant impossible sans culture et sans développement durable, nous pensons qu'il est impératif de nous engager dans cette voie afin d'influencer positivement le cours des choses et éventuellement d'inspirer nos collaborateurs à faire de même.*

**État actuel des pratiques écoresponsables :** *L'organisation a commencé à mettre en œuvre des stratégies en écoconception dès 2020, notamment lors de la production de la pièce "Échos du futur", en optimisant l'approvisionnement responsable et en privilégiant des matériaux de décor réutilisables dans d'autres contextes. Aujourd'hui, l'organisation affirme son engagement de leader en écoresponsabilité en mettant en place un plan d'action et une politique, approuvés par son conseil d'administration, qui lui permettent de rester à l'avant-scène de l'écoresponsabilité dans le milieu théâtral.*

**Bénéfices attendus pour l'organisation et ses parties prenantes :** *L'équipe souhaite établir une politique claire et structurante, qui témoigne de ses initiatives actuelles tout en définissant ses ambitions pour les cinq prochaines années. Cette politique vise à soutenir des décisions cohérentes avec les valeurs écoresponsables de l'organisme, à valoriser l'ensemble des actions liées au développement durable, passées et futures et à démontrer l'engagement sérieux et durable de l'organisation.*

Ce qu'il faut faire



## 3.2 Définitions

Cette section permet de clarifier les termes clés de votre politique d'écoresponsabilité afin de garantir leur compréhension par toutes les parties prenantes, internes comme externes. Une bonne définition des concepts évite les malentendus et assure que tous les membres de l'organisation partagent une même compréhension. Pour être efficace :

- Définissez les termes techniques ou spécifiques à votre secteur, par exemple « écoconception », « empreinte carbone », « approvisionnement responsable ».
- Réappropriiez-vous le concept d'écoresponsabilité en donnant une définition qui correspond à la vision et aux objectifs de votre organisation.
- Consultez les lexiques suivants pour vous aider :

[Lexique de Tourisme durable Québec.](#)

[Vocabulaire du développement durable - Office québécois de la langue française.](#)

Ce qu'il faut faire



## 3.3 Principes directeurs

Cette section présente les principes directeurs qui guideront la politique et permettront de **maintenir la cohérence avec les valeurs et priorités de l'organisation**, tout en évitant de se disperser dans trop de thématiques environnementales ou sociales. En se posant les bonnes questions à cette étape, on **identifie ce qui est réellement prioritaire et pertinent pour notre organisation**, plutôt que de vouloir tout aborder à la fois.

### Questions à se poser



- Quelles sont les valeurs fondamentales de votre organisation?
- Comment ces valeurs se traduisent-elles dans votre démarche d'écoresponsabilité?
- Est-ce que d'autres valeurs ou principes sont en adéquation avec notre démarche? (exemple : [16 principes du développement durable](#))
- Comment ces principes guideront-ils concrètement les décisions et actions de l'organisation?

Ce qu'il faut faire



## 3.3 Principes directeurs

## Exemples



### Valeurs organisationnelles liées à la démarche :

- **Collaboration** : *La collaboration est importante pour nous, car nous croyons qu'une transition socioécologique ne peut se faire qu'en travaillant de concert avec nos partenaires, nos communautés et nos équipes.*
- **« Care »** : *Nous tenons à ce que notre démarche respecte et soutienne le bien-être des individus et des communautés concernées, car la transition durable doit être humaine et inclusive.*
- **Accessibilité de la culture** : *L'accès à la culture pour tous est un principe central pour notre organisation, et nous voulons que nos efforts écoresponsables ne créent pas de barrières sociales ou économiques.*
- **Créativité** : *Nous croyons que la créativité est essentielle pour imaginer de nouvelles façons de faire et repenser nos pratiques, en intégrant la dimension environnementale et sociale dès le départ.*

### Principes du développement durable lié à la démarche :

- **Responsabilité environnementale** : *Nous pensons qu'il est essentiel de tenir compte des impacts environnementaux de nos activités et de chercher à les réduire, pour contribuer à la préservation des écosystèmes.*
- **Équité sociale** : *Nous croyons que la transition vers la durabilité doit être juste et inclusive, en respectant les besoins et les droits de toutes les parties prenantes.*
- **Participation et engagement** : *Nous considérons que la réussite d'une démarche écoresponsable dépend de l'implication active de l'ensemble des acteurs concernés, qu'ils soient internes ou externes.*
- **Innovation et amélioration continue** : *Nous estimons que la créativité et l'ouverture à de nouvelles idées sont essentielles pour réinventer nos pratiques et progresser vers un modèle durable.*

Ce qu'il faut faire



## 3.4 Champs d'application et portée

Cette section précise les activités de l'organisation couvertes par la politique, les acteurs internes et externes concernés, ainsi que le rôle de chacun dans la mise en œuvre.

### Questions à se poser



- Quelles activités ou processus de l'organisation seront visés par la politique?
- Qui sera directement assujetti à cette politique (employés, direction, contractuels)?
- Quelles parties prenantes externes devraient être impliquées ou sensibilisées (partenaires, fournisseurs, bénévoles, public)?

Ce qu'il faut faire



## 3.4 Champs d'application et portée



### Exemples

*Cette politique s'applique à l'ensemble des activités de l'organisation, notamment :*

- *L'administration*
- *La production*
- *Les communications*
- *La philanthropie et les partenariats*

*Les acteurs concernés par cette politique comprennent :*

- *La direction et le conseil d'administration, qui soutiennent et promeuvent la politique tout en intégrant les principes écoresponsables dans les décisions stratégiques et en suivant les progrès.*
- *Les employé-e-s et les contractuel-le-s sont appelés à mettre en pratique ces principes dans leurs activités quotidiennes et à contribuer à l'amélioration continue.*
- *Les partenaires et fournisseurs sont invités à se familiariser avec la politique et, dans la mesure du possible, à adopter des pratiques compatibles avec la démarche écoresponsable.*
- *Le public est encouragé à participer à cette démarche, par exemple en respectant les consignes écoresponsables lors des événements et en soutenant les initiatives durables de l'organisation.*

Ce qu'il faut faire



## 3.5 Orientations et axes

Cette section présente les grandes **orientations qui guideront la démarche d'écoresponsabilité** au cours des prochaines années. Les orientations définissent les grandes directions que l'organisation souhaite suivre. Elles **découlent directement des principes directeurs sélectionnés à l'étape précédente** et restent volontairement générales, **sans entrer dans le détail des actions ou des objectifs chiffrés**. Ceux-ci seront déterminés à l'étape de la création du plan d'action. En effet, les orientations fournissent un cadre général qui permettra ensuite de définir les priorités, les responsabilités et les mécanismes de suivi.

Les **axes**, quant à eux, sont les déclinaisons de chaque orientation. Ils précisent les angles de travail à privilégier pour donner vie à l'orientation, tout en restant suffisamment larges pour guider la planification future. On peut les voir comme les leviers principaux qui permettront, à terme, de mettre en œuvre des actions concrètes.

Il est courant que les politiques comprennent deux à quatre orientations, chacune se déclinant généralement en deux à quatre axes. Pour les formuler, il peut être utile de partir d'un verbe d'action (ex. : renforcer, améliorer, réduire, développer, favoriser) afin de donner un sens concret à chaque direction stratégique. Selon leur mission, les organismes culturels choisissent souvent de structurer leurs orientations autour de trois grands pôles :

- La gouvernance et la culture organisationnelle
- L'empreinte environnementale
- Les impacts sociaux et communautaires

Ce qu'il faut faire



## 3.5 Orientations et axes

### Questions à se poser



- Comment les principes directeurs peuvent-ils se traduire en priorités concrètes pour guider vos pratiques et vos décisions à long terme?
- Quelles initiatives ou domaines d'action souhaitez-vous mettre en avant pour avoir un impact significatif (ex. : réduction des déchets, approvisionnement local, inclusion, accessibilité)?
- Quels changements espérez-vous observer dans 3 à 5 ans pour votre organisation et vos parties prenantes?
- Quels défis ou obstacles pensez-vous devoir surmonter pour réussir cette démarche?

Ce qu'il faut faire



## 3.5 Orientations et axes

### Exemple d'orientations



**Orientation 1 :** Intégrer l'écoresponsabilité dans toutes les activités et encourager l'engagement collectif

**Axe 1.1 :** Mettre en place des conditions qui facilitent des décisions orientées vers le développement durable.

**Axe 1.2 :** Suivre et évaluer régulièrement l'empreinte environnementale afin de guider les initiatives.

**Axe 1.3 :** Sensibiliser et outiller l'ensemble des acteurs internes et externes (employés, partenaires, fournisseurs, bénévoles, artistes, public) aux pratiques écoresponsables.

**Orientation 2 :** Réduire l'empreinte environnementale de l'organisation grâce à des pratiques écoresponsables

**Axe 2.1 :** Déployer des mesures visant à diminuer les émissions de gaz à effet de serre et encourager l'usage de technologies à faible consommation énergétique.

**Axe 2.2 :** Privilégier les achats locaux et les approvisionnements ayant un faible impact environnemental.

**Axe 2.3 :** Améliorer la gestion des matières résiduelles par la réduction, le tri et le recyclage.

**Orientation 3 :** Assurer une expérience culturelle inclusive et respectueuse pour tous

**Axe 3.1 :** Accroître l'accessibilité des activités musicales et culturelles à un public diversifié.

**Axe 3.2 :** Soutenir la scène artistique locale et encourager l'émergence de nouveaux talents.

**Axe 3.3 :** Promouvoir un environnement de travail respectueux et bienveillant.

**Axe 3.4 :** Renforcer l'engagement et les liens avec la communauté locale.

Ce qu'il faut faire



## 3.6 Structures et responsabilités

Cette section décrit les rôles et responsabilités des personnes impliquées dans la mise en œuvre de la politique, ainsi que les mécanismes de soutien qui permettent d'assurer la cohérence et le suivi de la démarche. Il est important d'identifier clairement le ou la responsable de la politique, en précisant que cette personne **coordonne, supervise et suit les progrès**, mais n'est pas chargée de réaliser toutes les actions elle-même.

Si votre organisation dispose d'un **comité vert** ou d'un groupe de travail sur la durabilité, cette section est également l'endroit pour préciser ses rôles, responsabilités et liens avec le ou la responsable de la politique.

### Questions à se poser



- Qui sera chargé(e) de coordonner et de superviser la mise en œuvre de la politique?
- Quels comités ou mécanismes de soutien sont nécessaires pour appuyer la démarche (ex. : comité vert, groupe de travail)?
- Comment assurer l'engagement de l'équipe et le suivi des actions entreprises?

Ce qu'il faut faire



## 3.6 Structures et responsabilités

### Exemple



*La coordination de la politique d'écoresponsabilité est confiée à la Chargée de communications et événements. La personne responsable du développement durable aura pour mission de :*

- *Coordonner les initiatives et mobiliser toutes les personnes concernées pour intégrer les principes de durabilité dans leurs pratiques, avec l'appui de la direction;*
- *Informar l'équipe sur les enjeux environnementaux et sociaux ainsi que sur les bonnes pratiques à adopter;*
- *Rappeler régulièrement les priorités en matière de durabilité et encourager leur respect;*
- *Suivre la mise en œuvre des actions et superviser les indicateurs pour mesurer les progrès;*
- *Collaborer avec le comité vert, le cas échéant, pour appuyer la planification, la coordination et le suivi des initiatives.*

Ce qu'il faut faire



## 3.7 Suivi et reddition de compte

Cette section décrit comment la politique sera suivie et ajustée pour rester pertinente et alignée avec les priorités de l'organisation. Elle précise la fréquence de révision et souligne l'importance de s'assurer que la politique reflète toujours les valeurs et orientations de l'organisation.

### Questions à se poser



- À quelle fréquence la politique doit-elle faire l'objet d'une révision?
- Comment s'assurer qu'elle reste cohérente avec les priorités et les pratiques de l'organisation?

### Exemple



*La présente politique fait l'objet d'une révision annuelle par le comité de direction, en collaboration avec le comité vert et de la personne responsable. Cette révision permet de s'assurer que la politique reste pertinente, qu'elle reflète les priorités actuelles de l'organisation et qu'elle continue de guider les décisions et les pratiques vers une meilleure écoresponsabilité.*

# 3

## Quel contenu inclure dans ma politique d'écoresponsabilité?

Ce qu'il faut faire



### 3.8 Entrée en vigueur

Cette section précise la **date d'adoption** de la politique ainsi que sa date d'entrée en vigueur. Elle peut également indiquer les modalités de consultation, par exemple : accessible sur le site web, via l'intranet ou affichée en interne pour le personnel et les parties prenantes.

Enfin, elle mentionne la **signature de la direction ou du conseil d'administration**, attestant de l'approbation officielle de la politique et de l'engagement de l'organisation à la mettre en œuvre

**Comment mobiliser  
mon équipe dans  
le processus de rédaction  
de ma politique?**

**4**

## 4 Comment mobiliser mon équipe dans le processus de rédaction de ma politique?

Il est essentiel d'intégrer votre équipe dès les premières étapes de la rédaction de votre politique d'écoresponsabilité pour assurer une meilleure adhésion et l'engagement à cette dernière.

### **Vous pouvez mobiliser votre équipe en procédant ainsi :**

#### **Sensibiliser les membres de l'équipe**

Assurez-vous que les membres de votre équipe comprennent l'importance de se doter d'une politique d'écoresponsabilité et les bénéfices pour l'organisation. L'organisation de séances d'information et formations liées aux enjeux socio-environnementaux permet de mettre toute l'équipe au même niveau et de présenter les bénéfices pour votre organisation.

#### **Solliciter les idées de votre équipe**

Organisez des ateliers de remue-méninges, ou sollicitez les membres de votre équipe par le biais de questionnaires ou de boîtes à idées pour récolter toutes leurs opinions et inspirations. Ces contributions alimenteront la rédaction des orientations de la politique tout en favorisant un sentiment de participation et d'appropriation.

#### **Communiquer régulièrement sur les avancées**

Tenez l'équipe informée de l'état d'avancement du projet en partageant les étapes franchies, les défis rencontrés et les prochaines étapes. Cela peut se faire en rencontre d'équipe, via une infolettre interne ou encore sur les tableaux de communication de vos locaux.

Une fois ma politique  
d'écoresponsabilité  
rédigée?

5

**Félicitations  
pour la rédaction  
de votre politique  
d'écoresponsabilité!**

**C'est une étape décisive qui témoigne de votre engagement, mais la rédaction n'est que le point de départ. Pour que votre politique prenne vie et produise des effets concrets, il est essentiel de renforcer cet engagement à travers trois axes majeurs :**

- 5.1** Décliner votre politique en plan d'action détaillé
- 5.2** Communiquer votre politique à vos parties prenantes
- 5.3** Réviser et suivre les résultats

Ce qu'il faut faire



## 5.1 Décliner votre politique en plan d'action détaillé

Il ne suffit pas de définir ce que vous souhaitez faire, il faut aussi déterminer comment y parvenir. Votre politique répond à la question « **Qu'est-ce que nous souhaitons faire en matière d'écoresponsabilité?** ». Le plan d'action répondra à la question « **Comment allons-nous agir?** ». Un plan d'action bien structuré est le pilier qui donnera un sens pratique à votre politique et transformera les intentions en réalisations.

Pour élaborer un plan d'action efficace, vous pouvez vous baser sur les orientations que vous avez déjà définies dans votre politique. Chaque objectif ou engagement de votre politique devrait être traduit en actions concrètes et mesurables. Pour chaque action, il est impératif de spécifier les éléments suivants :

- **Responsables** : Définir clairement **qui coordonnera et supervisera la mise en œuvre**, sans que cette personne soit responsable de réaliser toutes les actions.
- **Dates et échéances** : Fixer des échéances réalistes pour chaque action.
- **Indicateurs de suivi** : Déterminer comment mesurer la **progression et l'efficacité**, par exemple : réduction de consommation d'énergie, pourcentage de personnel formé, nombre d'événements écoresponsables.

L'élaboration de ce plan d'action devrait être un processus collaboratif, impliquant les différentes parties prenantes internes pour s'assurer de son réalisme et de son acceptation.

Ce qu'il faut faire



## 5.2 Communiquer votre politique à vos parties prenantes

Une politique d'écoresponsabilité n'aura d'impact que si elle est connue et comprise par vos parties prenantes. La communication est un levier stratégique pour susciter l'adhésion, mobiliser les énergies et encourager les comportements écoresponsables des personnes directement concernées.

Identifiez toutes vos parties prenantes internes (employé-es, bénévoles, artistes, direction, actionnaires) et externes (public, participant-es, fournisseurs, partenaires, collectivités locales). Adaptez votre message et vos canaux de communication à chaque groupe :

- **Interne** : Organisez des réunions de présentation, des ateliers de sensibilisation, utilisez l'intranet, les infolettres internes, ou affichez des résumés visuels de la politique dans les locaux. L'objectif est d'expliquer le « pourquoi » et le « comment » de la politique, et d'encourager la participation active.
- **Externe** : Publiez la politique sur votre site web, intégrez-la dans vos rapports annuels, communiquez via les réseaux sociaux, les communiqués de presse ou lors d'événements, ajoutez-la à votre programmation. Mettez en avant vos engagements et les bénéfices de cette démarche pour la planète et la société.

**Attention à l'écoblanchiment** : Veillez à ne pas surpromettre ou exagérer vos engagements. Communiquez avec honnêteté et transparence, en présentant ce que votre organisation fait réellement et ce qu'elle souhaite améliorer. Vous pouvez, par exemple, mettre l'accent sur les étapes franchies et les objectifs en cours, plutôt que de revendiquer des résultats parfaits ou immédiats.

La transparence et la régularité de la communication renforceront votre crédibilité et votre image d'organisme responsable.

Ce qu'il faut faire



## 5.3 Réviser et suivre les résultats

Pour vérifier la pertinence et l'efficacité de votre politique sur le long terme, il est nécessaire de suivre régulièrement les résultats liés aux grandes orientations définies dans votre politique. Votre politique ne doit pas être un document figé, mais doit être adaptée et améliorée au fil du temps. Établissez un calendrier de révision régulier, par exemple, annuel ou biennuel dans l'optique de :

- **Évaluer l'atteinte des grandes orientations :** Les indicateurs définis dans votre plan d'action vous permettront de mesurer les progrès réalisés et d'identifier les orientations où des ajustements sont nécessaires.
- **Intégrer les nouvelles informations :** Prenez en compte les retours d'expérience internes, les attentes des parties prenantes ou les évolutions législatives.
- **Renforcer l'ambition :** Au fur et à mesure que votre organisation progresse, il est important de revoir vos objectifs à la hausse et d'explorer de nouvelles pistes d'amélioration pour aller plus loin dans votre démarche écoresponsable.

# Conclusion

Le développement d'une politique d'écoresponsabilité est une étape stratégique pour toute organisation qui souhaite agir de manière cohérente, crédible et durable. Elle constitue le socle permettant d'aligner vos actions sur vos valeurs, de mobiliser votre équipe et vos partenaires, et de guider vos décisions vers des pratiques plus responsables.

Au Conseil québécois des événements écoresponsables (CQEER), nous croyons que chaque organisation peut, à sa mesure, contribuer à la transition vers des pratiques culturelles et organisationnelles plus durables. La rédaction d'une politique n'est pas une fin en soi ; elle devient véritablement efficace lorsqu'elle est accompagnée d'actions concrètes, suivie et évaluée régulièrement, et partagée avec toutes les parties prenantes.

Nous espérons que ce guide vous fournira des repères clairs et inspirants pour construire une politique qui reflète votre engagement et vos ambitions en matière d'écoresponsabilité. Le CQEER se tient à vos côtés pour soutenir votre démarche, partager de bonnes pratiques et favoriser l'émergence d'un milieu culturel résolument tourné vers la durabilité.